

# Communication

Le Groupe Degroof Petercam et le brexit

Chers Clients,

Ces derniers mois, les medias se sont faits l'écho de difficultés soulevées par les autorités et régulateurs financiers européens que pourrait générer la décision des électeurs britanniques de sortir le Royaume-Uni de l'Union Européenne, le brexit.

Depuis plusieurs mois, le Groupe Degroof Petercam a suivi l'actualité politique liée au brexit et ses équipes ont analysé les différents scénarii envisageables et leurs conséquences sur ses activités, ses services et les relations qu'il entretient avec vous.

Même si de nombreuses incertitudes demeurent sur ce que les discussions politiques en cours pourraient modifier avant le 29 mars 2019, le Groupe Degroof Petercam s'est préparé pour un scénario de brexit désordonné (hard brexit) même s'il conserve l'espoir que des accords équilibrés et respectueux des intérêts des citoyens et des économies des pays pourront être négociés entre parties.

Il est temps, en ce début d'année, de nous tourner vers le travail accompli en 2018 à ce sujet, dresser un premier bilan et vous communiquer le résultat de ses analyses préliminaires.

Le Groupe Degroof Petercam dispose d'un ancrage européen fort et solide. Les entités juridiques qui le composent sont pour la plupart en Europe continentale et aucune de ses entités ne preste de services au départ du Royaume-Uni. La dépendance du Groupe Degroof Petercam au Royaume-Uni est donc probablement moins importante que celle d'autres acteurs financiers et bancaires. Toutefois, malgré ce premier constat, des équipes multidisciplinaires ont poussé des vérifications approfondies et ont été, ces derniers mois, en contact fréquent et régulier avec nos contreparties et prestataires de services afin de nous assurer que, de leur côté également, l'hypothèse d'un brexit désordonné soit évaluée et le cas échéant prise en compte afin de minimiser les impacts négatifs éventuels.

Certains prestataires de services financiers nous ont informés d'impacts sur leurs activités et de plans de transfert de celles-ci au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, le Groupe a entrepris de nombreuses démarches afin d'accompagner à son niveau les contreparties et les prestataires de services dans leur projet de migration. A cette fin, de nouveaux accords et contrats avec des contreparties européennes pour les services fournis ont été négociés et conclus.

En l'état des analyses et de la situation politique et réglementaire à ce jour, le Groupe Degroof Petercam peut se montrer rassurant quant aux impacts limités du brexit sur ses activités, toute implantation confondue. Ainsi, les entités juridiques et sociétés du Groupe vous fournissant des services resteront celles que vous connaissez et vous conserverez les relations que vous avez connues à ce jour. Nous n'anticipons, à ce stade, ni de modification de la documentation contractuelle à laquelle vous êtes habitués ni de changement quant à vos droits et obligations contractuels. Dans la mesure où vos avoirs déposés en nos livres sont protégés par un système national de garantie des dépôts des avoirs prévu au niveau européen, cette protection reste acquise dans les différents pays où vos avoirs sont déposés auprès d'entités du Groupe Degroof Petercam. Enfin, les autorités de supervision nationales restent en charge des différentes entités du Groupe et le Groupe Degroof Petercam reste lui-même soumis, au niveau européen, à la surveillance de la Banque Centrale Européenne (BCE).

Toutefois, de manière exceptionnelle, si nos analyses devaient avoir attiré notre attention sur un impact potentiel en raison de particularités liées à votre situation personnelle et/ou aux services prestés en votre faveur, nous ne manquerons pas de vous contacter de manière dédiée selon le canal de communication convenu avec l'entité avec laquelle vous êtes en relation.

Votre chargé de relation ou votre personne de contact reste à votre entière disposition pour toute question ou information complémentaire liée à la présente communication.

Soyez assurés que le Groupe Degroof Petercam continue à suivre l'évolution du brexit en gardant comme objectif la continuité des services, l'intérêt de ses clients et la protection de leurs avoirs. Si les évolutions politique et réglementaire devaient nous forcer à revoir les conclusions de nos analyses en raison de risque d'impacts négatifs pouvant affecter les services fournis, vos droits et vos obligations à l'égard d'une ou plusieurs sociétés du Groupe, nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.